

Offre Ref :380141

Ecole municipale de Musique, Théâtre et Danse", 25 enseignants et environ 600 élèves.

Assistant d'Enseignement Artistique - théâtre

Date de publication : 20/06/2017

Date limite de candidature : 18/08/2017

Date prévue du recrutement : 01/09/2017

Durée de la mission : Si CDD, durée de 12 mois

Type de recrutement : fonctionnaire ou contractuel de droit public

Salaire indicatif : IB 366 IM 339

Nombre de poste(s) : 1

Grades ou cadres d'emploi : ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

MISSIONS

Niveau du diplôme requis : Bac + 3 à Bac + 4

Domaine du diplôme requis : Lettres et arts

Spécialité du diplôme requis : Musique, arts du spectacle

Descriptif des missions du poste : Enseigner l'art dramatique auprès des enfants, adolescents et adultes
Participer au projet d'établissement, s'impliquer dans la réflexion pédagogique de toute l'équipe enseignante.
Etre présent dans le maillage théâtral et mener des projets de création en partenariat avec les acteurs locaux
Présenter avec les élèves un projet (spectacle) mis en scène à la fin de l'année scolaire.

Profil recherché : Le candidat devra posséder une expérience de comédien, faire preuve de pédagogie, avoir un esprit d'équipe et s'impliquer dans les projets transversaux.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Lieu d'affectation : BONS EN CHABLAIS

Service d'affectation : Ecole Municipale de Musique, Théâtre et Danse

Temps de travail : Tps Non Complet : 3 heure(s) 30 minute(s)

Les horaires sont-ils fixes ? Oui

Modalités congés annuels et RTT: vacances scolaires

POSITIONNEMENT DU POSTE

Relations (interlocuteurs internes) : Directeur de l'école, autres enseignants, secrétariat

Relations (interlocuteurs externes) : Elèves et familles

Réunions auxquelles participe l'agent : Projet pédagogique

CANDIDATURES

Les candidatures sont à adresser à :

REGIE PERSONNALISEE DE L'ECOLE DE MUSIQUE DE THEATRE ET DE DANSE DE BONS
EN CHABLAIS (REPEM)

MAIRIE DE BONS EN CHABLAIS
15 PLACE HENRI BOUCHER
74890 BONS EN CHABLAIS

Informations complémentaires : repem@bons-en-chablais.fr à l'attention de Madame la Présidente

INFORMATION

Travailleurs handicapés Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.